

ATTESTATION DE NON-DANGÉROSITÉ

Je soussignée, AMAL KERBOUT, INGENIEURE QUALITE représentante de la société BEST OF TV certifie par la présente que les produits listés ci-dessous :

A2004482 - MAGIC PAD GULLI - BEVMPADG01

A2004483 - MAGIC PAD XL GULLI - BEVMPADG10

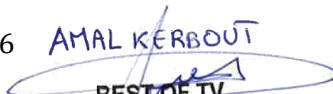
ne sont pas classés comme dangereux au sens du règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ne sont pas soumis à l'obligation de fiche de données de sécurité conformément à l'article 31 du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

Ces produits :

- Ne contiennent pas de substances classées comme CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques).
- Ne contiennent pas de substances identifiées comme perturbateurs endocriniens selon l'article 57(f) du règlement REACH ou les règlements délégués (UE) 2017/2100 et (UE) 2018/605 à des concentrations $\geq 0,1$ %.
- Ne libèrent pas de composés dangereux dans les conditions normales d'utilisation ou de cuisson recommandées par le fabricant.
- Sont conformes aux normes européennes en vigueur et ne présentent pas de danger dans les conditions normales d'utilisation.

Cette attestation est établie pour répondre aux exigences de conformité demandées par nos partenaires et clients, notamment dans le cadre de la collecte réglementaire des FDS.

Fait à Cergy, le 04/06/2026


BEST OF TV
SAS au capital de 100 000 Euros
47 avenue des Genottes - CS30021
95895 CERGY PONTOISE CEDEX
SIRET 330 840 943 000 63 - APE 4690Z
TVA INT : FR 23 330 840 943

Amal KERBOUT

Ingénieure Qualité

amal.kerbout@bestoftv.fr